

Foix, le lundi 7 janvier 2019

## Suite au décès d'André Rouch : Michel Icart, nouveau Conseiller Départemental de l'Ariège

Michel Icart a officiellement fait son entrée au Conseil Départemental de l'Ariège, ce lundi 7 janvier, à l'occasion de la séance plénière de l'assemblée ariégeoise. Il succède à André Rouch, décédé le 31 décembre dernier.

Après avoir observé une solennelle minute de silence en hommage à leur collègue disparu, les Conseillers Départementaux de l'Ariège ont procédé à la réorganisation des commissions de travail thématiques au sein desquelles l'élu du Séronais siégeait. Les représentations du Département au sein de différentes structures concernées ont également été revues.

Michel Icart a ainsi été désigné à l'unanimité à la présidence de la commission Agriculture et Environnement du Département, fonction précédemment occupée par André Rouch. De même, Michel Icart représentera désormais le Conseil Départemental au sein de l'Agence Ariège Attractivité, de l'Association départementale de lutte contre les fléaux atmosphériques ou encore de la « comex » de la Maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPSH).

A noter que le siège occupé par André Rouch au sein de la Commission Permanente du Conseil Départemental restera vacant. Les élus ont adopté à l'unanimité le principe d'une « CP » composée d'un représentant de chaque canton ariégeois, soit treize membres.

Retraité de chez Airbus, Michel Icart est maire de la commune couserannaise de Soulan depuis 2006 et vice-président de la communauté de communes Couserans-Pyrénées depuis 2017, en charge des Finances. Il est âgé de 63 ans.

Michel Icart, nouveau Conseiller  
Départemental du Couserans-Est  
*Photo CD09*

